



**Le prêtre jésuite Ludovic Lado, implore le Dieu tout puissant, afin qu'il puisse guider le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, et chancelier des ordres académiques, le Pr Jacques Fame Ndongo, sur le cas Okala Ebodè, cadre du MRC, dont la soutenance vient d'être injustement suspendue.**

**Ci-dessous la lettre intégrale et ouverte du Père Lado au Ministre Fame Ndongo  
Objet: Suspension de soutenance de thèse de M. OKALA EBODE**

*Excellence*

*Monsieur le ministre, je prie pour que Dieu vous donne «l'intelligence du cœur» nécessaire pour arbitrer avec justice ce différend. C'est la troisième lettre ouverte que je vous adresse en moins d'un an: la première concernait l'affaire des docteurs recalés dans un récent recrutement très controversé d'enseignants du supérieur; la seconde portait sur la radiation de Me Felix Agbor Balla du corps enseignant de l'Université de Buea pour ingérence du politique dans l'académique. Cette fois-ci, j'aimerais bien savoir comment on en est arrivé à la suspension de la soutenance de thèse de M. Okala Ebode qui devait se tenir le 24 juillet dernier à l'Université de Douala. Serait-il un autre cas d'ingérence du politique dans les affaires académiques? Un simple coup de fil de Yaoundé devrait-il suffire pour suspendre une soutenance dûment programmée par les autorités académiques de l'Université de Douala ? Cela ne me semble*

*pas être une bonne pratique en matière d'administration universitaire.*

*Comme vous le savez, l'injustice engendre des frustrations et des frustrations, nait la violence sous toutes ses formes. Et il y en a de plus en plus dans ce pays où deux citoyens viennent de perdre la vie dans une bagarre pour 100 FCFA. Le fruit ultime de l'injustice est la violence. Si je comprends bien M. OKALA EBODE ne s'est pas admis lui-même au cycle de doctorat de l'Université de Yaoundé II, il y a quelques années.*

*Il aurait bel et bien été admis par des autorités académiques compétentes en la matière, lesquels ont été nommés par vous-même. Soit vous leur faites confiance, soit vous les changez. D'où vient-t-il que c'est en aval que se pose la question des équivalences relatives à son master ? Par ailleurs, si le CAMES, l'instance ultime de régulation académique en Afrique, a effectivement et formellement établi que son diplôme correspond au niveau Master II requis pour être admis aux études doctorales, alors pourquoi continuer à chercher les poux sur la tête d'un chauve?*

*Le MINESUP aurait-il des standards différents de ou supérieurs à ceux du CAMES ? Ou bien le problème se trouve ailleurs !*

*En effet, tout porte à croire que le blocage de la soutenance de thèse de M. OKALA EBODE à l'Université de Yaoundé II est dû à ses prises de positions critiques qui visaient à décrier la gestion partielle et hasardeuse de l'Université de Yaoundé II par le recteur en fonction. J'ai pu lire quelques missives qui datent de 2017. Cette saga a donc une forte odeur de vengeance. Il payerait le prix de son outrecuidance. Traqué à l'Université de Yaoundé II par son recteur, M. OKALA EBODE n'a pas eu d'autre choix que de se réfugier à l'Université de Douala où il a trouvé un cadre plus favorable à la programmation de sa soutenance de thèse.*

*La soutenance de thèse de doctorat de M. Okala Ebode dûment programmée par les autorités académiques de l'Université de Douala pour ce 24 juillet 2020 n'a pas pu avoir lieu suite à des instructions venues des cercles du pouvoir de Yaoundé. Rien ne justifie une telle ingérence dans les affaires académiques, surtout quand on lit la lettre du recteur de l'Université de Douala, le Pr Magloire Ondoua, qui rappelle avec clarté que le dossier de thèse de l'impétrant a été régulièrement instruit et que les conditions académiques étaient réunies pour la soutenance de cette thèse.*

*Cette saga repose le problème de l'autonomie académique de l'université au Cameroun. Quand des universitaires, recteurs et doyens de surcroît, jugent de la validité d'une procédure d'inscription en thèse et de la soutenabilité de cette dernière, on ne peut contester leur décision que s'ils ne sont pas à leur place. Nous plaidons donc pour le respect l'autonomie académique de l'Université de Douala qui, dans ce cas précis, consiste à laisser M. Okala Ebode soutenir sa thèse de doctorat devant le jury dûment constitué.*

*Enfin, il y a malheureusement de forts soupçons de manque de neutralité politique dans le traitement du doctorant Okala Ebode qui a déposé sa thèse depuis 2017. J'ose espérer que le fait que l'impétrant et son directeur de thèse soient de hauts cadres du MRC, un parti qui cherche à détrôner le vôtre dans la vie politique du Cameroun, n'obstrueront pas votre jugement. Dieu n'aime pas l'injustice, et l'une des marques de la justice est l'impartialité.*

*Salutations cordiales, excellence Monsieur le Ministre. Que Dieu illumine votre esprit et touche votre cœur pour que triomphe la justice.*

*Ludovic Lado, PH.D.,*

*Jésuite et Universitaire*

---